



COMMUNE DE
Conthey
VALAIS • SUISSE

Message du Conseil Municipal au Conseil Général

**Concernant la demande d'octroi d'un cautionnement
en faveur de l'association intercommunale de la
STEP Vétroz Conthey pour le financement des
travaux relatifs au traitement des boues(étape3)**

St-Séverin, le 27 juin 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Général,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes et du Règlement du Conseil général, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation l'octroi d'un cautionnement d'un montant de

CHF 12'930'000.- (douze millions neuf cent trente mille)

1. Introduction

Les travaux de réhabilitation générale de la STEP Vétroz-Conthey ont débuté en 2015 avec l'étape 1 « Prétraitements et traitements primaires des eaux ».

L'étape 2 « Traitement biologique des eaux » dont les travaux se sont terminés en 2024, est en service depuis le mois de septembre 2022.

Le présent projet, étape 3, consiste à réhabiliter le traitement des boues.
Ce traitement permet de :

- Réduire le volume des boues piégé dans le traitement des eaux usées ;
- Transformer les matières organiques en biogaz dans les digesteurs ;
- Produire du biogaz : production d'électricité et d'eau chaudes pour une utilisation à la STEP afin de réduire les coûts de l'énergie ;
- Les boues, dites stabilisées, sont ensuite transportées dans une usine d'incinération.

Les travaux spéciaux, les travaux d'excavation et les fondations de ce nouvel ouvrage du présent projet, étape 3, ont déjà été réalisées dans l'étape 2.

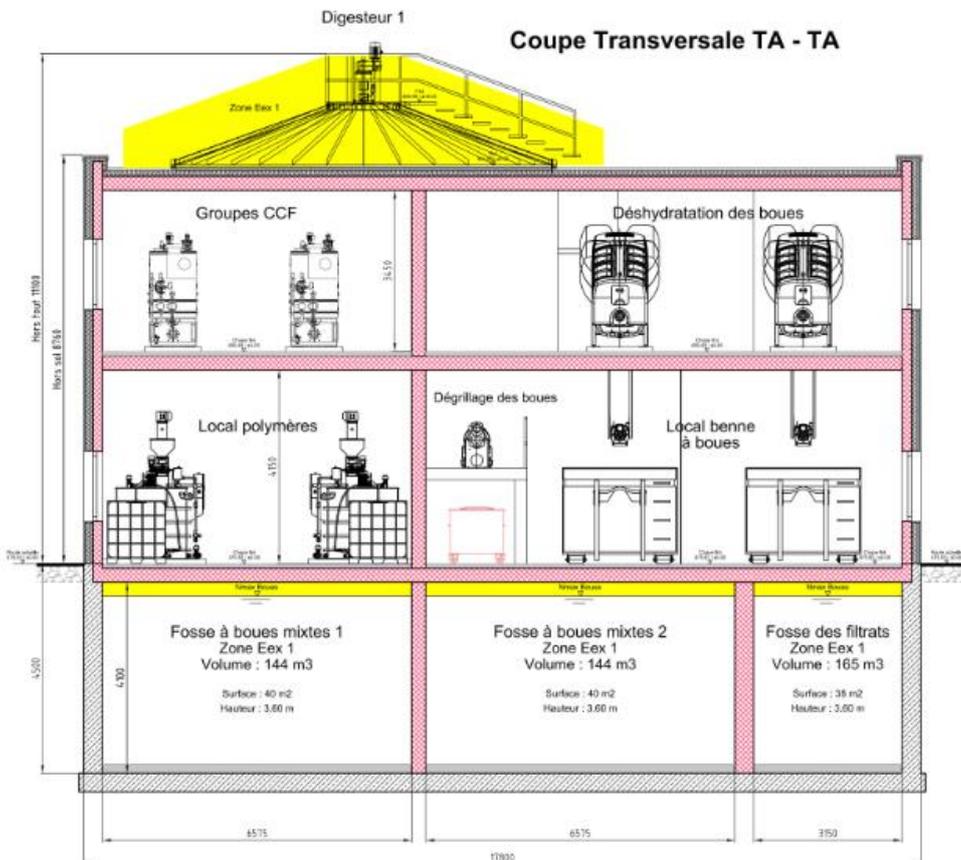
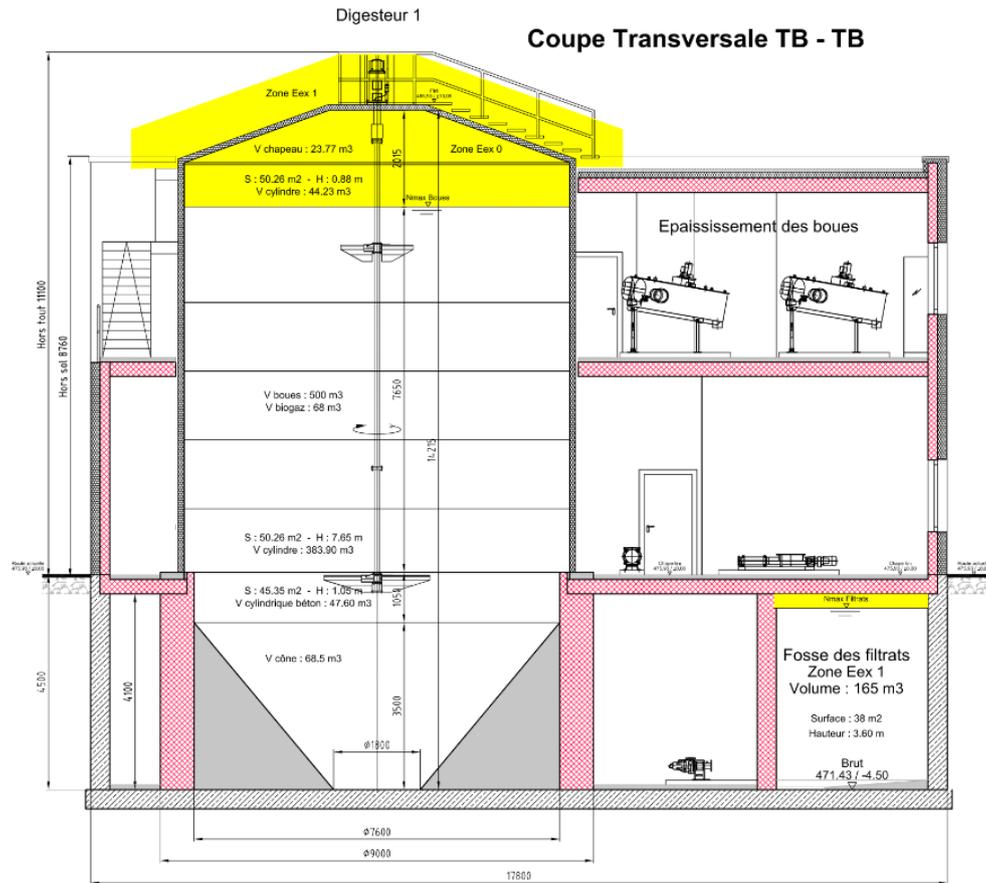
2. Etape des travaux de construction des digesteurs

(extrait de la présentation des bureaux Ribi Idealp 01.07.2024)

Les travaux prévus sont :

1. Reprise sur la base du bassin biologique provisoire existant
2. Construction de la base des 2 digesteurs en béton armé
3. Construction de la dalle sur sous-sol
4. Montage des digesteurs en tôles émaillés
5. Murs du rez-de-chaussée
Construction du reste de la maçonnerie autour des digesteurs
6. Dalle sur rez-de-chaussée
Construction du reste de la maçonnerie autour des digesteurs
7. Murs du 1er étage
Construction du reste de la maçonnerie autour des digesteurs
8. Dalle toiture
Construction du reste de la maçonnerie autour des digesteurs

Vues des digesteurs en coupe :



Les prévisions du compte d'investissements sont les suivantes :

Compte d'investissements	Compte 2023	Budget 2024 corrigé	Budget 2025	Plan financier 2026	Plan financier 2027	Plan financier 2028
Dépenses						
50 - Chenal d'oxydation étape 2	845'479					
50 - Traitement des boues étape 3	224'813	300'000	6'000'000	5'300'000		
50 - Décantation finale étape 4				500'000	1'000'000	1'500'000
50 - Véhicule et machines						
Total dépenses	1'070'291	300'000	6'000'000	5'800'000	1'000'000	1'500'000
Recettes						
66 - Chenal d'oxydation étape 2	169'278					
66 - Traitement des boues étape 3		0	1'000'000	800'000		
66 - Décantation finale étape 4					100'000	600'000
Total recettes	169'278	0	1'000'000	800'000	100'000	600'000
Investissements nets	901'013	300'000	5'000'000	5'000'000	900'000	900'000

La planification présentée permet à chacune des Communes d'adapter ses taxes sur les eaux à évacuer en considérant les charges financières prévisibles.

6. Risques :

En acceptant le cautionnement, les Communes s'engagent envers le prêteur à garantir le paiement de la dette contractée par la STEP si celle-ci n'est plus en mesure d'honorer ses engagements.

Les communes associées (caution solidaire avec la Commune de Vétroz) partagent les risques, même si chacune d'elles répond de la dette entière.

En cas d'insolvabilité, les Communes verront leur endettement augmenter si elles doivent emprunter pour honorer le contrat de cautionnement. Au vu des partenaires engagés, cette situation semble peu probable.

7. Conclusion

Sur la base des indications qui précèdent, le Conseil Municipal demande au Conseil Général un cautionnement solidaire entre les communes de Conthey et Vétroz de **CHF 12'930'000** pour le financement de l'étape 3 traitement des boues.

En vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à cette demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Général, l'expression de nos sentiments distingués.

Christophe Germanier
Président



Laure Heger
Secrétaire municipale

